

RÈGLEMENT DU BOARDERCROSS DE MEUNG-SUR LOIRE

1- Modalités de participation

- Être affilié à la Fédération Française de Canoë-Kayak. Autrement, il sera possible de souscrire une licence "à la journée" moyennant un coût modique (5 €).
- Être inscrit à l'événement : pour vous assurer d'avoir une place et pour faciliter l'organisation, il vous est conseillé de vous inscrire au préalable par internet (via www.vaguesdeloire.fr). Les inscriptions restent néanmoins possibles le jour J dans la limite des 100 participants, toutes catégories confondues.
- Être en possession du matériel de sécurité obligatoire (voir section équipement obligatoire) et savoir nager et s'immerger.

Une participation de 5€ vous sera demandée pour l'événement 2024.

2- Equipement obligatoire

Afin d'assurer un niveau minimum de sécurité aux participants, il vous sera demandé, avant de prendre le départ de la course, d'être muni du matériel suivant :

- Casque adapté à la taille du pagayeur.
- Gilet d'aide à la flottabilité aux normes et adapté à la taille du pagayeur.
- Chaussures (fermées de préférence).

Les embarcations devront être munies de réserves de flottabilité et de bosses pour les éventuels remorquages.

3- Fonctionnement de l'épreuve

L'épreuve consiste à parcourir une distance en eau vive (classe 2 maximum) le plus rapidement possible. Le parcours est constitué d'une succession de reprises et de bacs ainsi que de remontées dans les contre-courants (voir plan du parcours en annexe).

Les départs se font par séries de 6 à 8 bateaux *a priori* (en fonction du nombre de participants) sur un parcours de 500m environ (4 à 5 minutes selon le niveau du pagayeur et le débit du jour de l'épreuve).

Pour la catégorie kayak, un embarquement à l'américaine sera mis en place si le niveau d'eau du jour de l'épreuve le permet. Pour les autres catégories, départ arrêté au bord de la berge.

Pour la catégorie SUP, le pagayeur devra se tenir debout sur sa planche tout au long de la manche ; la position "à genoux" sera néanmoins tolérée par intermittence, en particulier pendant les phases éliminatoires.

Les concurrents s'élancent au top départ et parcourent le circuit établi, matérialisé par des bouées. Le non-respect du parcours et de son balisage entraîne la disqualification de la manche. Les embarcations sont classées par ordre d'arrivée entre les bouées finales. Le tableau sera adapté le jour J au nombre de participants : néanmoins, il sera composé obligatoirement d'une phase de poules avant la phase à élimination directe, afin que tout participant puisse prendre part à plusieurs courses.

Sécurité :

Durant la course, les contacts fortuits entre les concurrents ou les poussés sont tolérés ; ils font même partie du principe de la course. En revanche, les comportements dangereux (comme les coups de pagaie) sont interdits pour des raisons de sécurité évidentes. De même, les saisies ou contacts de la main sont proscrits et entraîneront la disqualification de l'équipage. Le fair-play reste de mise !

D'autre part, une sécurité sera mise en place à certains niveaux du parcours pour faciliter la récupération des pagayeurs en cas de dessalage.

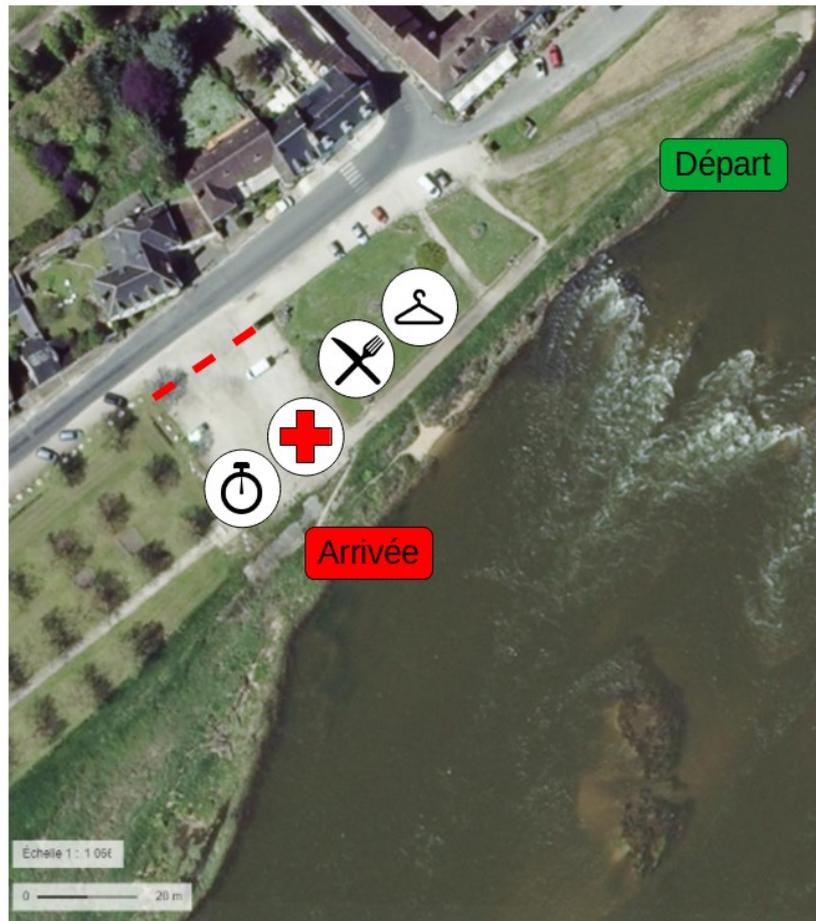
Catégories :

- Kayak monoplace : dans un souci d'équité entre les participants, seuls les kayaks en plastique (type « strim » ou équivalent) seront acceptés sur l'épreuve.
- Canoë ouvert biplace.
- Stand-Up-Paddle monoplace: dans un souci d'équité entre les participants, seuls les SUP pneumatiques (toutes formes) seront acceptés sur l'épreuve.

Horaires :

- 9h : Arrivée des participants et retrait des dossards
- 9h30 - 12h30 : Compétition (alternance jeunes et adultes)
- 12h30 - 13h30 : Pause déjeuner
- 13h30 - 16h30 : Compétition (adultes)
- 16h30 - 17h : Break
- 17h - 17h30 : Finales
- 17h30 : Remise des récompenses et pot de l'amitié

Implantation du site



Plan du parcours envisagé (qui sera possiblement adapté en fonction des conditions du jour)

